

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 28 mai 2008

### **OBJET**

*de la Délibération*

\*\*\*\*\*

**RUE D'IENA –  
ACQUISITION DES  
PARCELLES BD 215  
ET BD 351  
APPARTENANT A  
RESEAU FERRE DE  
FRANCE**

### *Date de convocation du Conseil Municipal*

22 mai 2008

*Date d'affichage* : 22 mai 2008

*Nombre de Conseillers en exercice* : 33

*Président de la Séance* : Monsieur LE ROCH, Maire

*Secrétaire de Séance* : Mademoiselle ORINEL

### *Etaient présents*

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

### *Absents ayant donné pouvoir*

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO  
M. BAUCHER à M. LE DORZE  
Mme PESSEL à M. PARMENTIER  
M. LE BARON à M. MARCHAND

### *Absents*

## **RUE D' IENA – ACQUISITION DES PARCELLES BD 215 ET BD 351 APPARTENANT A RESEAU FERRE DE FRANCE**

### **Rapport de Alain LE MAPIHAN**

Par délibération du 12 décembre 2007, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition par la Ville de PONTIVY des parcelles cadastrées BD 351, 215 et 264 situées rue d'Iéna, pour un montant total de 33 610 €.

Bien que portée comme telle au cadastre, il s'est avéré que la parcelle BD 264 n'appartient pas à Réseau Ferré de France. Le montant de la transaction doit être modifié en conséquence. Aussi, afin d'établir l'acte de vente,

#### **Nous vous proposons :**

- D'approuver l'acquisition par la Ville de PONTIVY des parcelles cadastrées BD 215 et 351, d'une superficie respective de 290 m<sup>2</sup> et 5058 m<sup>2</sup> au prix de 6,20 €/m<sup>2</sup>, soit la somme totale de 33 157,60 euros.
- D'autoriser le Maire à signer l'acte correspondant et toutes les pièces s'y rapportant.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 29 mai 2008**

**LE MAIRE**

**Jean-Pierre LE ROCH**